

Rapport annuel 2025-2026



Bâtir
notre
avenir
au présent

BÂTIR L'AVENIR DE L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS : 35 ANS D'ENGAGEMENT COLLECTIF



2025-2026

NOTRE RÉSEAU SCOLAIRE EN BREF



**28 conseils
scolaires et
un membre
associé**



**Plus de
750* écoles
élémentaires
et secondaires**



**183 600
élèves**



**26 962
employés,
dont 13 643
enseignants**



**265
membres élus
des conseils
scolaires**

*Le nombre total d'écoles francophones en contexte minoritaire peut être supérieur aux nombres mentionnés ci-dessus puisque dans certaines provinces ou certains territoires, une école peut contenir plusieurs pavillons ou programmes qui sont considérés comme des écoles distinctes pour les fins de leurs ministères de l'Éducation respectifs.

**Crédit photo page couverture.

CSF – Colombie-Britannique, CSCE – Alberta, CSCN – Alberta, Franco-Sud – Alberta, DSFM – Manitoba, MonAvenir – Ontario, CSDCAB – Ontario, CECCE – Ontario, CSFL – Île-du-Prince-Édouard.



TABLE DES MATIÈRES

1	Mot de la présidence et de la direction générale.....	4
2	35 ans en un coup d'œil !.....	6
3	Membres de la FNCSF.....	7
4	Conseil d'administration.....	9
5	Plan stratégique 2025-2030.....	10
6	Projets phares.....	22
7	Le RNDGE - Mot de la présidence.....	26
8	Positionnement et réseautage.....	30
9	Prix et bourses.....	32
10	Réseau virtuel.....	36

**L'école de langue française :
accueillante, accessible et valorisée partout au pays**



*La FNCSF remercie le gouvernement du Canada pour son soutien financier dans le cadre de sa programmation et de ses projets.

Canada 

MOT DE LA PRÉSIDENCE ET DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

35 ANS D'ACTION POUR LES DROITS EN ÉDUCATION

L'année 2025-2026 aura été marquée par un jalon majeur, soit le 35^e anniversaire de la Fédération nationale des conseils scolaires francophones.

Depuis sa création, la FNCSF s'est affirmée comme un acteur incontournable dans la défense du droit à l'éducation en français en contexte minoritaire. Par ses interventions, elle a contribué à faire progresser de façon concrète les droits des communautés francophones et à faire reconnaître le rôle des conseils scolaires.

Cet anniversaire n'a pas été qu'un moment de célébration. Il a surtout permis de prendre la mesure du chemin parcouru, tout en rappelant l'ampleur du travail qu'il reste à accomplir pour assurer l'équivalence réelle en éducation en français partout au pays.

UNE ANNÉE DÉCISIVE POUR L'AVENIR DU RÉSEAU

L'année aura également été déterminante sur le plan politique.

Les travaux sur le continuum éducatif ont confirmé un constat sans équivoque. Le système actuel ne répond pas encore à la hauteur des attentes légitimes de nos communautés. De la petite enfance au postsecondaire, en passant par notre réseau d'écoles élémentaires et secondaires, les enjeux d'infrastructures, de personnel et d'accès à des parcours complets en français freinent toujours son plein développement.

Dans ce contexte, la FNCSF a misé sur un dialogue soutenu et une collaboration étroite avec nos partenaires fédéraux afin de favoriser des engagements clairs et durables.

L'enjeu dépasse le cadre scolaire. L'éducation en français en contexte minoritaire contribue directement à la vitalité des communautés ainsi qu'au développement économique, social et culturel du pays. Elle s'inscrit pleinement dans les réponses aux défis actuels et futurs du Canada.

UNE FÉDÉRATION EN ACTION ET EN TRANSFORMATION

L'année 2025-2026 aura aussi été marquée par un renouvellement au sein de la gouvernance et de la direction de l'organisme.

« L'ÉDUCATION EN FRANÇAIS EN CONTEXTE MINORITAIRE DEMEURE UN DROIT FONDAMENTAL. SA MISE EN ŒUVRE EXIGE DES ACTIONS CONCRÈTES, DES INVESTISSEMENTS DURABLES ET UNE VOLONTÉ POLITIQUE CLAIRE, CAR ELLE N'EST PAS SEULEMENT UN DROIT À DÉFENDRE, MAIS UN LEVIER ESSENTIEL POUR ASSURER LA VITALITÉ DE NOS COMMUNAUTÉS ET L'AVENIR DU PAYS. »

Ces transitions ont permis d'assurer la poursuite des priorités de la Fédération tout en amorçant un nouveau cycle avec l'adoption du [Plan stratégique 2025-2030](#). Ce plan réaffirme l'engagement de la FNCSF à défendre les droits des ayants droit à l'éducation en français en contexte minoritaire, à renforcer les capacités du réseau pancanadien des conseils scolaires francophones et à soutenir des stratégies concertées favorisant le recrutement, l'accueil et la rétention des élèves, des familles et du personnel éducatif.

La FNCSF a poursuivi ses efforts de représentation, en particulier par ses journées annuelles de sensibilisation sur la Colline parlementaire.

Ces démarches demeurent essentielles pour faire avancer des priorités concrètes, comme les investissements en infrastructures et le soutien accru au réseau.

PORTER PLUS LOIN NOTRE AMBITION COLLECTIVE

Toutes ces actions reposent sur une conviction forte. Chaque élève, ayant droit francophone, doit pouvoir apprendre, grandir et s'épanouir en français, sans compromis.

Dans les écoles, cette éducation représente bien plus qu'un parcours scolaire. Elle constitue un levier de réussite, un espace d'affirmation identitaire et un moteur d'engagement pour les communautés. Les progrès réalisés au cours des dernières décennies démontrent que des gains sont possibles lorsque les efforts sont concertés. Ils rappellent aussi que rien n'est acquis.

La FNCSF poursuivra son travail avec détermination afin de faire reconnaître pleinement la portée de l'éducation en français en contexte minoritaire, à la fois comme un droit fondamental et comme un choix stratégique pour l'avenir du pays.



ANDRÉE NEWELL ET JOHANNE LACOMBE
Directrice générale et présidente

2 35 ANS EN UN COUP D'ŒIL !

Parcourez cette [infographie](#) commémorative, dévoilée lors du congrès d'octobre 2025, qui met en lumière quelques moments clés ayant marqué 35 ans d'engagement de la FNCSF. Une histoire de gains concrets, de mobilisation collective et de décisions structurantes pour l'avenir du réseau scolaire francophone.

UN RÉSEAU SCOLAIRE

1990 **CRÉATION DE LA FNCSF**
Pour appuyer les conseils scolaires francophones et assurer la vitalité et l'avenir des écoles de langue française.



LE RNDGE VOIT LE JOUR

Le regroupement des directions générales soutient le leadership pour améliorer l'éducation en milieu francophone minoritaire.



2003 **MISE SUR PIED DE LA TNÉ**
Groupe de travail national bisannuel créé en collaboration avec 12 partenaires ayant un intérêt pour l'éducation en langue française.



2005 **PREMIER SOMMET SUR L'ÉDUCATION**
4 sommets pancanadiens au fil des ans pour renforcer les liens entre les acteurs de l'ELF en contexte minoritaire, partager des pratiques exemplaires et promouvoir la réussite des apprenants.



2006 **LANCEMENT DU COMITÉ TRIPARTITE**
Forum national coordonné par la FNCSF réunissant - deux fois par année - gouvernements, communautés et milieu scolaire pour mettre en œuvre le Plan stratégique sur l'éducation en langue française.



EN CROISSANCE POUR UNE

2011 **PREMIÈRE INTERVENTION DEVANT LA CSC**
La FNCSF est intervenue à 8 reprises devant le plus haut tribunal au pays pour défendre les droits éducatifs des francophones.



CADRE DE RÉFÉRENCE DE L'ÉCC

La FNCSF lance un cadre de référence sur l'ÉCC, point de départ d'initiatives pour rapprocher écoles et communautés francophones.



2016 **NOUVEAU LOGO**
La FNCSF rafraîchit son image datant de 2006 et se dote d'un slogan qui souligne l'importance de l'action actuelle pour consolider et développer le réseau scolaire.



ENTENTE STRATÉGIQUE EN ÉDUCATION

La FNCSF, appuyée par la CNPF et la FCFA, a joué un rôle clé dans la ratification de l'entente visant notamment une reddition de comptes accrue des fonds fédéraux pour l'éducation en français en milieu minoritaire.



2020 **VICTOIRE SUR L'ÉQUIVALENCE RÉELLE**
La FNCSF a fait une promotion marquée de ce jugement historique qui reconnaît le droit des minorités francophones à des écoles de même qualité que celles offertes à la majorité.



FRANCOPHONIE FLORISSANTE !

2021 **DÉNOMBREMENT DES AYANTS DROIT**
Pour la première fois, à la suite de revendications de la FNCSF, le recensement comporte des questions sur l'éducation.



RATTRAPAGE FINANCIER

La FNCSF obtient une bonification des fonds du PLOE, pratiquement inchangés depuis 2013, pour compenser la hausse du coût de la vie et du nombre d'élèves.



2023 **ADMISSION DE NON-AYANTS DROIT**
Le plus haut tribunal au pays confirme que le droit des conseils scolaires francophones comprend la gestion des admissions; la FNCSF défend devant la Cour suprême du Canada une francophonie plurielle.



ENJEUX SYSTÉMIQUES

La FNCSF dénonce devant le Comité permanent des langues officielles le sous-financement chronique freinant le développement du continuum éducatif.



2025 **REGARD VERS L'AVENIR**
Avec sa nouvelle planification stratégique, la FNCSF œuvre pour une école de langue française accueillante, accessible et valorisée partout au pays.



👉 Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

3 MEMBRES DE LA FNCSF



Les membres du CA lors de leur rencontre en février 2026.

OUEST / NORD



1



2



3



4



5



6



7



8



9



10

CENTRE



11



12



13



14



15



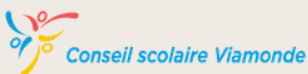
16



17



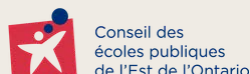
18



19



20



21



22

ATLANTIQUE



23



24



25



26



27



28

Membre associé :



4 CONSEIL D'ADMINISTRATION

Cliquez ici pour
consulter les
biographies
des membres

Membres du comité exécutif*



JOHANNE LACOMBE
Présidente



SAMIA OULED ALI
1^{ère} vice-présidente
Ontario – ACÉPO



TANYA SAUMURE
2^e vice-présidente
Alberta - FCSFA



DENIS MICHAUD
3^e vice-président
Terre-Neuve-et-
Labrador

Membres du conseil d'administration de la FNCSS 2025-2026*



**MYRIAM
BOUGIE**
Yukon



**JESSICA
KING**
Territoires du
Nord-Ouest



**JUDY
SESSUA**
Nunavut



**MARIE-PIERRE
LAVOIE**
Colombie-
Britannique



**ROGER
GAUTHIER**
Saskatchewan



**SYLVIE
SCHMITT**
Manitoba



**ROGER
GRÉGOIRE**
Ontario –
AFOCSC



**GHISLAINE
FOULEM**
Nouveau-
Brunswick - CED



**GABRIEL
MERCIER**
Île-du-Prince-
Édouard



**DIANE
RACETTE**
Nouvelle-Écosse



**ANDRÉE
NEWELL**
Directrice
générale

*en date du 31 mars 2026

5 PLAN STRATÉGIQUE 2025-2030

UNE ANNÉE CHARNIÈRE DE MISE EN ŒUVRE

L'année 2025-2026 a marqué le lancement et la mise en œuvre du nouveau [plan stratégique 2025-2030](#) de la FNCSF. Ce plan, adopté afin de guider l'action de l'organisation pour les prochaines années, s'articule autour de trois axes d'intervention complémentaires :

- la justice et la défense des droits,
- le recrutement, l'accueil et le maintien,
- le renforcement des capacités stratégiques du réseau.

Dès cette première année de mise en œuvre, la FNCSF a multiplié les actions afin de traduire ces priorités en initiatives concrètes au service des conseils scolaires francophones et de la vitalité de l'éducation en français en contexte minoritaire partout au pays.



JUSTICE ET DÉFENSE DES DROITS

Dans une perspective d'action collective pour assurer l'accès à l'éducation en langue française partout au pays, la FNCSF a intensifié ses démarches afin de se positionner, de même que ses membres, comme des partenaires incontournables auprès du gouvernement fédéral. Elle a ainsi contribué, de manière proactive, à préparer le terrain en vue des consultations sur le renouvellement du Plan d'action pour les langues officielles (PALO), en mettant de l'avant les priorités du réseau scolaire francophone en contexte minoritaire.

La FNCSF a notamment pris position pour saluer la décision du gouvernement fédéral de réintroduire les langues officielles dans l'appellation ministérielle, soulignant l'importance de reconnaître pleinement cet enjeu au plus haut niveau.

Parmi les initiatives qui ont permis à la FNCSF de poursuivre son rôle de chef de file dans la défense des droits scolaires francophones, on note :

La conclusion de l'étude parlementaire sur le continuum d'éducation dans la langue de la minorité

Les travaux du Comité permanent des langues officielles de la Chambre des communes, sur le continuum en éducation des communautés de langue officielle en situation minoritaire, ont franchi une étape déterminante avec la conclusion de [l'étude](#) parlementaire consacrée à cet enjeu. La dernière séance, tenue en novembre 2025, a marqué l'aboutissement d'un processus de réflexion approfondi qui devrait mener au dépôt d'un rapport comportant des recommandations importantes pour l'avenir de l'éducation en français au pays.

Dans le cadre de la reprise des travaux de ce comité, la FNCSF a déposé une [Synthèse de l'intervention de la FNCSF et de ses membres](#). La Fédération y a mis en lumière plusieurs obstacles systémiques qui limitent l'accès à l'éducation en français, notamment le sous-financement chronique du réseau scolaire francophone, le manque d'écoles de proximité entraînant des trajets d'autobus excessifs pour de nombreux élèves, l'accès insuffisant aux services à la petite enfance ainsi que la pénurie de personnel enseignant.

Ces enjeux sont d'autant majeurs puisqu'ils s'inscrivent désormais dans un contexte où les écoles de langue française connaissent une croissance soutenue. Au cours des dix dernières années, les effectifs scolaires ont augmenté de 15 %, soit près de 24 000 élèves supplémentaires à l'échelle du pays. Malgré cette progression, un nombre important d'enfants admissibles ne fréquentent toujours pas les écoles de langue française en raison des obstacles structurels qui persistent.



Le jugement favorable de la Cour fédérale dans le dossier du CSFP, une décision qui consolide la reconnaissance du rôle essentiel des conseils scolaires francophones



En décembre 2025, la Cour fédérale du Canada a rendu une décision importante dans le dossier intenté par le [Conseil scolaire francophone provincial de Terre-Neuve-et-Labrador](#) concernant la mise en œuvre des obligations fédérales en matière de langues officielles dans le domaine de l'éducation.

Dans son jugement, la Cour a confirmé l'importance de consultations structurées avec les acteurs du milieu scolaire francophone en situation minoritaire. Elle a reconnu explicitement que ces consultations pouvaient s'effectuer à l'échelle nationale par l'entremise de la FNCSF, dont les membres représentent les conseils scolaires francophones de toutes les provinces et territoires.

Cette décision renforce la reconnaissance du rôle de la FNCSF comme interlocuteur national dans les discussions avec le gouvernement fédéral sur la mise en œuvre des programmes et ententes en matière d'éducation en français. Elle a également mis en lumière la pertinence du travail de représentation et de défense des droits mené par la Fédération afin de faire valoir les besoins des communautés francophones en situation minoritaire partout au pays.



RECRUTEMENT, ACCUEIL ET MAINTIEN

La FNCSF a poursuivi son engagement à développer des démarches pancanadiennes d'appui stratégique fondées sur l'expérience terrain et les données probantes. Elle a également renforcé sa collaboration avec [Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada \(IRCC\)](#) ainsi que les partenaires en immigration francophone afin de soutenir l'attraction, l'accueil et l'intégration des familles immigrantes dans les écoles de langue française. Ces efforts conjoints permettent de mieux répondre aux besoins croissants du personnel et des élèves, tout en consolidant le rôle de la FNCSF au sein de l'écosystème de l'immigration francophone.

Face à la pénurie de personnel et à l'augmentation de la population scolaire francophone, la FNCSF s'engage à poursuivre dans cette même direction.



Enseigner : un choix professionnel pour la vie !

La FNCSF a tenu, en octobre 2025, la quatrième et dernière édition de sa formation nationale consacrée à l'intégration et au maintien du nouveau personnel enseignant.



L'initiative [Enseigner : un choix professionnel pour la vie !](#) visait notamment à outiller les équipes pédagogiques et les directions afin qu'elles puissent pleinement jouer leur rôle de passeurs culturels et accompagner le nouveau personnel enseignant comptant moins de cinq années d'expérience.

Afin d'assurer la pérennité des apprentissages et de soutenir les milieux au-delà de la formation, un guide pratique a été développé. Cet outil vise à accompagner de manière durable les équipes-écoles dans leurs efforts d'accueil, d'intégration et de maintien en poste du nouveau personnel enseignant.

Au total, près de 700 membres du personnel des écoles de langue française à travers le pays auront bénéficié de cette formation au fil des différentes éditions.

Faisons parler les données

Consciente de l'importance de l'analyse de données pour appuyer la prise de décisions stratégiques et renforcer la capacité du réseau scolaire, la FNCSF a continué à soutenir le projet [Faisons parler les données](#), en collaboration avec la [Canadian School Boards Association \(CSBA\)](#). Cette initiative a permis la mise en place d'une banque de données pancanadienne durable, permettant de mieux comprendre les dynamiques pour aborder la pénurie, le recrutement et le maintien en poste du personnel enseignant en contexte minoritaire.



Cette année, des travaux ont été menés afin d'identifier des solutions permettant de préserver les outils et les acquis développés dans le cadre de ce projet. L'objectif demeure de rendre ces ressources accessibles aux conseils scolaires francophones afin de soutenir l'élaboration de stratégies fondées sur des analyses rigoureuses et sur des données comparables entre les différentes juridictions.



CAPACITÉS STRATÉGIQUES

Au cours de l'année, la FNCSF a mobilisé des compétences et ressources permettant d'élaborer des stratégies de sensibilisation et d'intervention.

Changements organisationnels et renforcement stratégique

L'année a marqué une étape importante avec l'entrée en fonction d'une nouvelle direction générale et le déploiement d'ajustements organisationnels visant à renforcer sa capacité stratégique. Cette transition amorce un nouveau cycle de développement pour l'organisation, orienté vers une prise en compte des réalités du réseau, une représentation des enjeux portés par les membres et un positionnement renforcé auprès des instances décisionnelles et des partenaires du secteur.

Dans cette perspective, la Fédération a procédé à la création d'un poste d'analyste afin de consolider sa capacité d'analyse, de veille stratégique et de concertation. Cette nouvelle fonction permettra notamment de soutenir l'analyse des enjeux et des politiques en éducation à l'échelle fédérale, de coordonner les travaux avec les partenaires nationaux, provinciaux et territoriaux, et d'appuyer la planification ainsi que la mise en œuvre de projets stratégiques structurants, dont le Comité tripartite et la Table nationale sur l'éducation.

Consolidation des relations gouvernementales

La Fédération a renforcé ses relations gouvernementales afin de mieux positionner les enjeux et les réalités du réseau auprès des instances décisionnelles. À cette fin, elle a mené de nombreuses rencontres stratégiques avec des représentants gouvernementaux et des fonctionnaires, contribuant à accroître la visibilité des priorités du réseau et à maintenir un dialogue soutenu sur les dossiers en éducation.

Par ces démarches, la Fédération renforce sa capacité d'influence et assure une représentation proactive des intérêts de ses membres dans les espaces de concertation et d'élaboration des politiques publiques.

Veille stratégique et diffusion de l'information

La FNCSF a renforcé ses mécanismes de veille et de partage de l'information afin de soutenir une prise de décision éclairée au sein du réseau. Par le biais de son bulletin, de sa revue de presse, de son réseau virtuel, de ses sites web et ses médias sociaux, elle a diffusé de façon régulière des informations pertinentes et stratégiques, permettant aux membres de se tenir informés, de suivre l'évolution des enjeux et d'approfondir leur compréhension des dossiers clés en éducation de langue française.

Des formations pour outiller ses membres

Grâce à diverses activités de formation et de partage de pratiques exemplaires, la FNCSF a appuyé les élues et élus scolaires, les directions générales et les équipes des conseils scolaires, renforçant ainsi leur rôle de leaders et de défenseurs des droits scolaires francophones.

» Congrès annuel de la FNCSF

Le congrès annuel de la FNCSF, tenu en octobre 2025, a également constitué un moment privilégié de réflexion et de développement professionnel pour les membres du réseau. Les ateliers offerts leur ont permis d'explorer des enjeux qui façonnent l'avenir de l'éducation en français au Canada. Les discussions ont notamment porté sur le renforcement du continuum éducatif en français, de la petite enfance à la formation des adultes, ainsi que sur les enjeux émergents liés à la cyberviolence et à l'utilisation de l'intelligence artificielle dans l'environnement numérique des jeunes.

D'autres ateliers ont permis d'approfondir les stratégies de sensibilisation politique et d'influence en outillant les conseils scolaires afin de faire progresser leurs priorités auprès des décideurs, ainsi que d'analyser les retombées juridiques des jugements récents liés à l'article 23 de la [Charte canadienne des droits et libertés](#), lesquels clarifient certains aspects du droit de gestion et de contrôle des communautés de langue officielle en situation minoritaire à l'égard de leur système scolaire.



Apprendre en français à tout âge : comment y arriver



Cyberviolence envers les mineurs à l'ère de l'IA



Devenez un acteur de changement



Gestion scolaire - un vent favorable au plan juridique



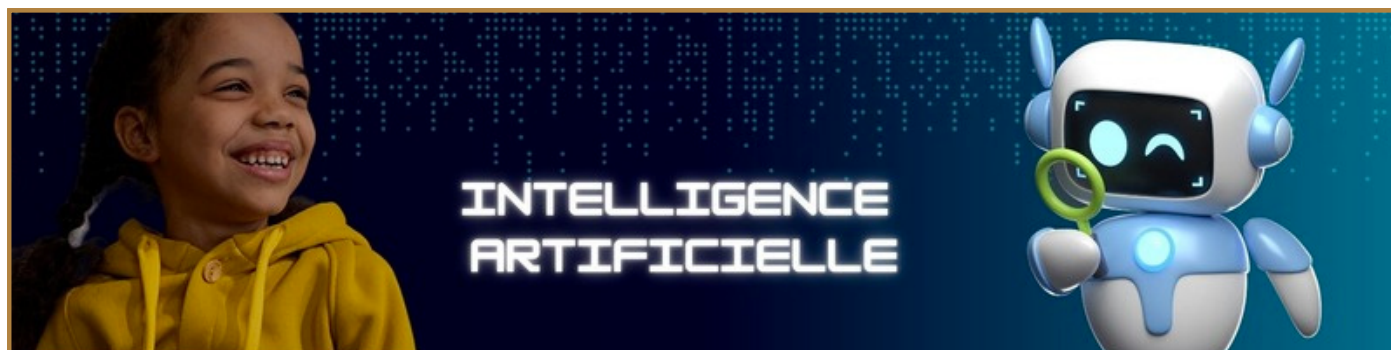
» Colloque annuel de la FCSFA

La FNCSF a contribué au colloque annuel de la [Fédération des conseils scolaires francophones de l'Alberta \(FCSFA\)](#) en offrant des ateliers portant sur deux compétences stratégiques clés : la **culture des données** et la **sensibilisation politique**. Ces formations visaient à démontrer comment l'analyse de données fiables peut soutenir la prise de décision stratégique, mieux documenter les réalités du réseau scolaire francophone et renforcer la crédibilité des démarches de représentation auprès des décideurs. Les participantes et participants ont également exploré différentes stratégies d'influence permettant d'interpeller efficacement les acteurs politiques et de mobiliser les partenaires autour des priorités de l'éducation en français.



Dans la même optique, la FNCSF a répondu à une demande des conseils scolaires francophones de l'Alberta en offrant un atelier destiné aux directions générales de l'éducation et à leurs équipes cadres. Cette formation a permis d'approfondir la valeur stratégique des données dans la planification et le positionnement des organisations scolaires, tout en proposant des outils concrets pour structurer les messages, cibler les interlocuteurs clés et renforcer la sensibilisation politique en faveur du développement du continuum éducatif en français.

Intelligence artificielle : état des lieux de l'IA dans les conseils scolaires francophones



Dans un contexte où les transformations technologiques redéfinissent les pratiques éducatives, la FNCSTF, en collaboration avec le Regroupement national des directions générales de l'éducation, a amorcé un état des lieux visant à mieux comprendre les besoins des conseils scolaires francophones en matière d'intelligence artificielle (IA).

Cette démarche a permis d'identifier comment ces technologies émergentes pourraient soutenir la réussite et le bien-être des élèves, tout en appuyant le travail du personnel scolaire. Dans ce cadre, une firme spécialisée a été mandatée afin d'accompagner la réflexion des conseils scolaires et de préparer un rapport de positionnement stratégique permettant à chacun de mieux situer son niveau de préparation et ses priorités quant à l'intégration de l'IA dans ses pratiques éducatives et administratives.

Les résultats recueillis auprès des conseils scolaires ont également été consolidés afin de produire un bilan pancanadien, offrant une vue d'ensemble des enjeux, des besoins et des pistes de collaboration pour le réseau des conseils scolaires francophones en situation minoritaire.



Renforcement des collaborations au sein de la francophonie canadienne

Enfin, la FNCSF a poursuivi la collaboration avec les principaux acteurs de la francophonie canadienne, notamment par son engagement au sein de la [Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada \(FCFA\)](#). En 2025, la FNCSF est officiellement devenue membre de cet organisme, qui regroupe les associations provinciales et territoriales ainsi que les organismes nationaux œuvrant dans des secteurs clés du développement de la francophonie.

Cette adhésion permet à la FNCSF de contribuer plus directement aux espaces de concertation nationale visant à faire valoir les réalités, les besoins et les priorités des communautés francophones en situation minoritaire. Elle renforce les synergies entre les secteurs éducatifs et communautaires, dans une perspective de collaboration accrue et d'action collective.

Dans cette dynamique, la FNCSF s'est également engagée activement au sein de plusieurs autres instances de concertation, contribuant ainsi à faire rayonner les priorités du réseau éducatif francophone à différents niveaux, notamment à la Table nationale sur l'immigration francophone et au Comité de gestion nationale en petite enfance.



6 PROJETS PHARES

CONGRÈS ANNUEL 2025

Des échanges pour faire avancer les droits à l'éducation en français, langue première.



édition
du congrès



Kelowna
(Colombie-Britannique)



+260
participants



1 conférence
2 panels et 4 ateliers



27 panélistes,
7 conférenciers et
3 modérateurs



Taux général
de satisfaction

TABLE NATIONALE SUR L'ÉDUCATION

Depuis 2003, la [Table nationale sur l'éducation](#) regroupe onze organismes nationaux ayant un intérêt pour l'éducation en langue française.

Annuellement, la FNCSF organise deux rencontres pour favoriser les échanges et la concertation sur des dossiers d'intérêt commun, encourager les partenariats et développer des positions et des stratégies communes.



RENCONTRES 2025-2026

- Partage de projets et d'initiatives en lien avec l'éducation
- Échanges sur les attentes relativement à des enjeux clés en éducation
- Concertation et rétroaction sur diverses initiatives, ainsi que sur les travaux à venir de la table.



Membres de la Table nationale sur l'éducation
Septembre 2025

Première rangée (de gauche à droite) :

Denis Desgagné (RESDAC), Marcel Larocque (ACELF), Jean-Luc Racine (CNPF), Nancy Juneau (FCCF), Valérie Morand (FNCSF/RNDGE), Josée Vaillancourt (FJCF), Alain Dupuis (FCFA), Dany Dumont (FCDEF).

Deuxième rangée (de gauche à droite) :

Josianne Beaumont (CTF/FCE), Robert Lessard (RNDGE), Simon Cloutier (FNCSF), Gillian Anderson (CNPF), Martin Normand (ACUFC), Marie-Hélène Tanguay (ACELF).

COMITÉ TRIPARTITE

13

Représentants
des différents
ministères de
l'Éducation des
provinces
et territoires

4

Représentants
du gouvernement
fédéral

10

Représentants
communautaires
et scolaires

2

Rencontres
par année



RENCONTRES 2025-2026

- Poursuivre la mise en œuvre du Plan stratégique sur l'éducation en langue française (PSELF) 2023-2028
- Renforcer la concertation autour des dossiers prioritaires en éducation
- Partager des pratiques exemplaires et initiatives liées aux priorités du PSELF
- Outiller les membres pour soutenir le déploiement du PALO et en assurer le suivi

Les membres du Comité tripartite

Décembre 2025



Première rangée (de gauche à droite) :

Nathalie Clément (Ministère ÉDU ON), Andrée Newell (FNCSF/RNDGE), Janine Griffore (présidente Comité tripartite), Monique Boudreau (RNDGE), Valérie Morand (FNCSF/RNDGE), Asia Kotasinska (CMEC).

Deuxième rangée (de gauche à droite) :

Véronique LeMaire (PCH), Carole Michalik (Ministère ÉDU MB), Marie-Christine Morin (FCCF), Marie-Andrée Asselin (CNPf), Mary Chisholm (Ministère ÉDU NÉ), Jaclyn Reid (Ministère ÉDU IPE), Caroline Roux (Ministère ÉDU TNO), Yaël La Rose (Ministère ÉDU CB), Marie-Ève Desormeaux (FCCF).

Troisième rangée (de gauche à droite) :

Camille Noël (PCH), Guillaume Guitard-Lortie (PCH), Josée Vaillancourt (FJCF), François Ouellette (Ministère ÉDU NU), Marie-Hélène Tanguay (ACELF), Martin Normand (ACUFC), Josianne Beaumont (CTF/FCE), Robert Lessard (RNDGE).

MISE EN OEUVRE DU PSELF 2023 - 2028

TROIS CHANTIERS AU CŒUR DES PRIORITÉS



Dans le cadre du [Plan stratégique sur l'éducation en langue française \(PSELF\) 2023-2028](#), trois comités de travaux ont poursuivi les travaux liés à des chantiers prioritaires : la pédagogie et les apprentissages, l'attraction et la fidélisation, ainsi que les capacités éducatives.

Ces trois comités de travail ont structuré la mise en œuvre du PSELF et soutenu une approche concertée pour assurer la vitalité de l'éducation en langue française au Canada.



Pédagogie et apprentissages



Attraction et fidélisation



Capacités éducatives

Le comité de travail **Pédagogie et apprentissages** a travaillé à enrichir les pratiques éducatives afin de favoriser la pleine appropriation linguistique et culturelle des élèves dans un milieu inclusif. Ses réflexions portaient notamment sur la sécurité linguistique, la construction identitaire, la francophonie plurielle inclusive et l'évolution de l'offre de programmes et services.

Pour sa part, le comité de travail **Attraction et fidélisation** visait à renforcer la capacité du réseau à attirer et à retenir la clientèle apprenante à tous les niveaux du continuum éducatif. Ses travaux s'appuyaient sur l'analyse des tendances d'inscription et la collecte de données pour mieux orienter les stratégies de recrutement et de rétention.

Enfin, le comité de travail **Capacités éducatives** s'est concentré sur le renforcement des ressources humaines et matérielles nécessaires à une éducation en français de qualité, notamment en matière de recrutement, de rétention du personnel et d'infrastructures.

7 LE RNDGE : MOT DE LA PRÉSIDENCE

UN REGROUPEMENT EN ACTION

Au fil de la dernière année, le RNDGE a poursuivi ses travaux en misant sur ce qui fait sa force depuis toujours, à savoir la capacité de ses membres à réfléchir ensemble, à partager leurs réalités et à faire avancer des priorités communes au bénéfice des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire. Les rencontres tenues au cours de l'année, de même que les échanges constants entre les directions générales ont permis de maintenir un dialogue soutenu et ancré dans les enjeux du terrain.

La mise en œuvre du [Plan d'orientation 2025-2030](#) s'inscrit dans cette continuité. Il structure les actions du regroupement et appuie concrètement les directions générales dans leur rôle, tout en favorisant une meilleure cohésion des interventions à l'échelle pancanadienne.



 **MONIQUE BOUDREAU**
Présidente du RNDGE

UNE VOIX PRÉSENTE ET ENGAGÉE

Le RNDGE a poursuivi sa participation aux principales instances de concertation en éducation, notamment celles portant sur le continuum éducatif en langue française. Ces contributions ont permis de mieux faire entendre les réalités propres aux conseils scolaires francophones et d'inscrire leurs priorités dans des discussions qui façonnent l'avenir du milieu.

Cette présence s'appuie sur une collaboration étroite avec la FNCSF et les partenaires du secteur. Ensemble, ces liens assurent une complémentarité entre les dimensions politiques, administratives et pédagogiques, et en renforcent la portée.

SOUTENIR LES LEADERS ET FAIRE ÉVOLUER LES PRATIQUES

Le développement professionnel des directions générales est demeuré au cœur des préoccupations. Le programme de mentorat semi-formel a pris forme afin de répondre à un besoin bien réel d'accompagnement, particulièrement dans un contexte où plusieurs leaders sont nouvellement en fonction.

La formation estivale tenue à Halifax a offert un espace privilégié pour approfondir ces échanges. Les discussions ont notamment porté sur le mentorat, le rôle des directions générales et l'intégration de nouvelles réalités comme l'intelligence artificielle. Ces échanges renforcent directement les compétences et la cohésion entre les membres.

« FACE À DES DÉFIS CROISSANTS, LE LEADERSHIP COLLECTIF EN ÉDUCATION PREND TOUT SON SENS DANS NOTRE CAPACITÉ À RASSEMBLER, À PARTAGER NOS EXPERTISES ET À TRANSFORMER NOS PRIORITÉS COMMUNES EN ACTIONS CONCRÈTES, AU SERVICE DE L'AVENIR DE NOS COMMUNAUTÉS FRANCOPHONES. »

Par ailleurs, le partage d'outils, de politiques et de pratiques s'est poursuivi tout au long de l'année, tout comme les travaux visant à mieux exploiter les données disponibles, notamment en matière d'admissibilité scolaire, afin d'appuyer la prise de décision.

DES PRIORITÉS QUI PRENNENT FORME AVEC INTENTION

Les travaux liés à l'intelligence artificielle ont progressé au cours de l'année, tant dans la réflexion que dans l'élaboration de repères pour en encadrer l'usage. En parallèle, une démarche a été amorcée afin de mieux cerner les besoins des conseils scolaires et d'outiller leurs décisions, dans un contexte où les défis évoluent rapidement et exigent des réponses concertées, ancrées dans la réalité des milieux scolaires.

Le RNDGE entend poursuivre ce travail avec intention, en misant sur la qualité des échanges entre ses membres et sur sa capacité à faire émerger des réponses utiles, concrètes et adaptées aux besoins du terrain.



Membres du comité exécutif*



MONIQUE BOUDREAU
présidente du RNDGE
Représentante de
l'Atlantique



ROBERT LESSARD
vice-président
Représentant de
l'Ouest et du Nord



**MIREILLE
MAJOR-LEVESQUE**
Représentante de
l'Ontario



LUC CARON
Représentant de
l'Atlantique



RONALD AJAVON
Représentant de
l'Ouest et du Nord



SÉBASTIEN FONTAINE
Représentant de
l'Ontario

*en date du 31 mars 2026



⤴ Les membres du RNDGE lors du 35e congrès de la FNCSF en octobre 2025.

SESSION DE FORMATION – ÉTÉ 2025



La formation estivale 2025 du RNDGE, tenue à Halifax, a rassemblé les directions générales et leurs équipes-cadres autour de priorités stratégiques telles que le mentorat, le réseautage et l'intégration de l'intelligence artificielle (IA) en milieu scolaire.

La session a notamment été marquée par le lancement d'un programme de mentorat visant à soutenir l'accompagnement des nouvelles directions générales. Les participants ont également approfondi leur compréhension des usages de l'IA, à travers des perspectives à la fois pratiques, éthiques et juridiques, ainsi que des exemples concrets issus de différents milieux éducatifs. Cette rencontre a permis de consolider les liens au sein du réseau et de renforcer les capacités des leaders à évoluer dans un environnement éducatif en transformation.

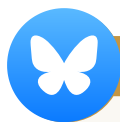
8 POSITIONNEMENT ET RÉSEAUTAGE



Facebook

848
PUBLICATIONS

2 787
ABONNÉS



Bluesky

355
PUBLICATIONS

101
ABONNÉS



Instagram

150
PUBLICATIONS

424
ABONNÉS



LinkedIn

159
PUBLICATIONS

861
ABONNÉS



YouTube

12
NOUVELLES VIDÉOS

1 486
VISIONNEMENTS



10
Infolettres
électroniques

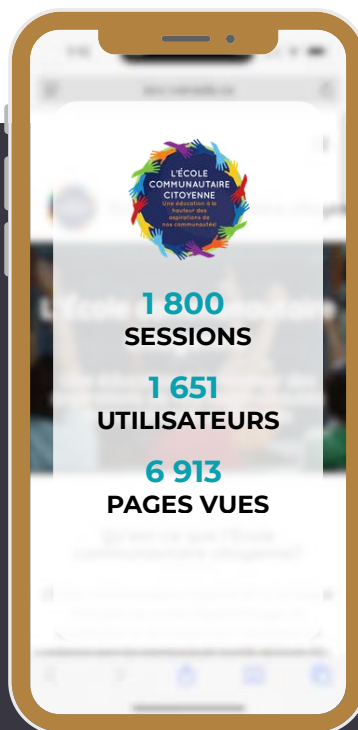
10
Revue de presse
scolaire

9
COMMUNIQUÉS
DE PRESSE



9
ENTREVUES/REPORTAGES
SUR LA FNCSF

PROMOTION DE L'ELF ET SITES WEB



9 PRIX ET BOURSES

PRIX JEAN-ROBERT-GAUTHIER 2025

La FNCSF a décerné le prix Jean-Robert-Gauthier 2025 à **Darrell Samson**, ancien conseiller scolaire et directeur général du Conseil scolaire acadien provincial (CSAP) de la Nouvelle-Écosse, en reconnaissance de son engagement exceptionnel envers l'éducation en français en contexte minoritaire.

Fier Acadien et leader déterminé, M. Samson s'est illustré dès les débuts du CSAP par des actions courageuses visant à améliorer l'accès à des écoles de langue française de qualité. Il a notamment contribué à faire progresser des dossiers majeurs liés aux infrastructures scolaires et à la reconnaissance des droits des ayants droit, permettant la création de nouvelles écoles dans des communautés vulnérables à l'assimilation.

Son engagement s'est poursuivi à titre de directeur général du CSAP, où il a renforcé les liens entre les communautés et les instances gouvernementales, tout en mettant en place des initiatives structurantes, dont le programme de prématernelle Grandir en français. Par la suite, comme député fédéral, il a su porter ces enjeux sur la scène nationale, contribuant notamment à une meilleure reconnaissance statistique des ayants droit au Canada.

Figure influente et rassembleuse, Darrell Samson a consacré sa carrière à faire progresser l'équité en éducation et à défendre avec conviction les droits des francophones en milieu minoritaire. Comme il l'a exprimé :



 **DARRELL SAMSON**
Récipiendaire du prix Jean-Robert-Gauthier 2025

« IL FAUT UTILISER CE POUVOIR... IL FAUT CONTINUER DE PRENDRE NOTRE PLACE... QUAND LES TEMPS SONT DIFFICILES, QUAND IL Y A MOINS D'ARGENT SUR LA TABLE, CE SONT LES MINORITÉS QUI SOUFFRENT. ON NE DOIT PAS PERMETTRE CELA DANS LE FUTUR. »



Le prix Jean-Robert-Gauthier vise à reconnaître l'apport exceptionnel d'un membre élu des conseils scolaires francophones qui, à l'image de l'ancien sénateur, a défendu avec vigueur et conviction, même dans l'adversité, le principe de l'éducation en français en contexte minoritaire ainsi que celui de la dualité linguistique.

PRIX EDGAR-GALLANT 2025

Le RNDGE a remis le prix Edgar-Gallant 2025 à **Monique Boudreau**, directrice générale du District scolaire francophone Sud (DSFS) au Nouveau-Brunswick, pour son apport remarquable à l'éducation en français en contexte minoritaire.

Gestionnaire chevronnée et leader mobilisatrice, Mme Boudreau œuvre depuis plus de 30 ans dans le milieu de l'éducation, où elle s'est distinguée par son engagement envers la réussite des élèves et le développement de systèmes éducatifs inclusifs et performants. À la tête du DSFS depuis 2013, elle a su guider son organisation avec rigueur et vision, tout en contribuant activement à l'avancement de l'éducation francophone à l'échelle nationale.

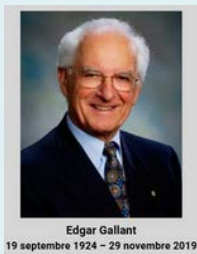
Son leadership s'est également manifesté au sein du RNDGE, qu'elle a présidé à deux reprises, ainsi que dans plusieurs forums pancanadiens de concertation. Elle y a porté des dossiers structurants liés à l'équité, à l'inclusion, à l'accès aux ressources et à la réussite éducative, tout en favorisant une approche collaborative entre les différents acteurs du milieu.

Reconnue pour son sens du collectif et sa capacité à rassembler, Monique Boudreau incarne un leadership engagé et inspirant, dont l'impact se fait sentir bien au-delà de sa province. Comme elle l'a souligné :



 **MONIQUE BOUDREAU**
Récipiendaire du prix Edgar-Gallant 2025

« CE PRIX TÉMOIGNE DU POUVOIR DE LA COLLABORATION :
LORSQUE NOUS TRAVAILLONS ENSEMBLE, NOUS AVONS LA
CAPACITÉ DE CHANGER CONCRÈTEMENT L'EXPÉRIENCE DE NOS
ÉLÈVES. [...] IL NE S'AGIT PAS SEULEMENT DE DIRIGER, MAIS
D'ÉCOUTER, D'ACCOMPAGNER ET DE BÂTIR UN AVENIR MEILLEUR
POUR NOS ÉLÈVES FRANCOPHONES EN MILIEU MINORITAIRE. »



Edgar Gallant
19 septembre 1924 – 29 novembre 2019

Ce prix a été créé en hommage à Edgar Gallant. Fonctionnaire respecté, administrateur chevronné et francophone engagé, il a œuvré dans la Fonction publique fédérale, principalement dans les domaines des relations économiques internationales et des relations intergouvernementales canadiennes. M. Gallant a joué un rôle de premier plan dans l'établissement des droits de gestion scolaire des francophones en contexte minoritaire au pays.

BOURSES PAUL-CHARBONNEAU 2025

La FNCSF est fière de souligner les [bourses d'excellence Paul-Charbonneau](#).

LES LAURÉAT(E)S DE L'ÉDITION 2025 SONT :

Région de l'Ouest/Nord



Rohan Sylvain

élève finissant de l'école Héritage
du Conseil scolaire du Nord-Ouest
de l'Alberta.

Région du Centre



Jacob Pilon

élève finissant de l'école secondaire
catholique La Citadelle du Conseil
scolaire de district catholique de
l'Est ontarien.

Région de l'Atlantique



Mia MacInnes

élève finissante de l'école Évangéline
de la Commission scolaire de langue
française de l'Île-du-Prince-Édouard.



Ces bourses ont été créées en mémoire de M. Paul Charbonneau, décédé en 2007. Il a travaillé au sein de la francophonie canadienne pendant plus d'une vingtaine d'années. Dès le début de sa carrière, l'éducation en français était sa priorité. De 2001 à 2007, il a assumé la direction générale de la FNCSF et du RNDGE.

Ces bourses soulignent l'excellence académique, le leadership et l'engagement communautaire tout en encourageant les finissants du secondaire des écoles de langue française à poursuivre leurs études postsecondaires en français.



BOURSES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE 2025

Le [Regroupement national des directions générales de l'éducation \(RNDGE\)](#) est fier de souligner le courage, la persévérance et l'engagement de trois finissants des écoles de langue française en contexte minoritaire.

Cette année, les trois [bourses de la persévérance scolaire](#) ont été administrées en collaboration avec les conseils scolaires francophones de l'Ouest et du Nord.

LES LAURÉAT(E)S DE L'ÉDITION 2025 SONT :



Claudia Makay-Ngwey

élève finissante de l'école Victor-Brodeur du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.



Amy Mane

élève finissante de l'école Nouvelle Frontière du Conseil scolaire du Nord-Ouest de l'Alberta.



Wensley Adrien

élève finissant de l'école des Trois-Soleils de la Commission scolaire francophone du Nunavut.

« LES LAURÉATS DE 2025 INCARNENT AVEC FORCE LE SENS MÊME DE LA PERSÉVÉRANCE. MALGRÉ LES ÉPREUVES PERSONNELLES ET ACADÉMIQUES, ILS ONT DÉMONTRÉ COURAGE, RÉSILIENCE ET UNE VOLONTÉ DE RÉUSSIR QUI INSPIRENT TOUTE LA COMMUNAUTÉ ÉDUCATIVE. LEUR RÉUSSITE TÉMOIGNE AUSSI DE L'IMPORTANCE D'UN PERSONNEL SCOLAIRE ENGAGÉ ET BIENVEILLANT, QUI ACCOMPAGNE CHAQUE ÉLÈVE VERS SON PLEIN POTENTIEL ».

Monique Boudreau, présidente du RNDGE.



Les bourses de la persévérance scolaire ont été créées en 2019 par le RNDGE. Elles visent à reconnaître les succès de tous les apprenants, peu importe leurs résultats scolaires, ainsi qu'à encourager la poursuite des études postsecondaires en français.

10 RÉSEAU VIRTUEL

UN INTRANET POUR LES MEMBRES ÉLUS DES CONSEILS SCOLAIRES

Inscription gratuite, dividendes garantis!



La FNCSF invite les élus scolaires et directions générales de l'éducation à s'inscrire à son réseau virtuel, un portail qui réunit les conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada.

Ce réseau offre de l'information ciblée, favorise les échanges sur les enjeux de l'éducation et répond aux besoins de perfectionnement professionnel grâce à des formations et au partage de pratiques exemplaires.



Inscrivez-vous dès maintenant!



La Fédération nationale des conseils scolaires francophones représente les 28 conseils scolaires francophones au Canada en contexte minoritaire ainsi qu'un membre associé. Ces conseils scolaires offrent des services éducatifs en français à près de 185 000 élèves rassemblés dans plus de 750 établissements scolaires.

613 744-3443 ou 1 888 857-6503
communications@fnscsf.ca | fnscsf.ca

435, rue Donald, bureau 203
Ottawa (ON) K1K 4X5

